

RETRAITES Une idée d'avenir!

37,5...40...41...! Jusqu'où?

2003: François Fillon prétendait « sauver les régimes par répartition » et au nom de l'équité avec les salariés du privé dégradait les pensions des fonctionnaires.

2008 : il prétend aujourd'hui aller plus loin, avançant notamment 41 années de cotisation en 2012.

Les décrets Balladur et la loi Fillon, c'est travailler plus pour toucher moins!

L'allongement de la durée de cotisation, les nouvelles modalités de calcul, la décote programment une baisse des pensions. Sont affectées tout particulièrement les carrières courtes ou interrompues à cause du chômage et de la précarité, de l'éducation des enfants assumée principalement par les femmes. Les jeunes qui entrent aujourd'hui plus tardivement dans la vie active sont particulièrement concernés.

OUI à la répartition

OUI à la solidarité entre générations et professions Le gouvernement prône l'allongement de la durée de cotisation mais seuls 4 salariés du privé sur 10 sont encore en emploi à 60 ans. Les entreprises se débarrassent de leurs seniors et loin d'améliorer les conditions de travail de fin de carrière. laissent se développer la pénibilité qui incite les salariés à partir plus tôt. Dans la Fonction Publique, les conditions de travail en fin de carrière sont dégradées par la profonde réforme de la. cessation progressive d'activité.

L'indexation des pensions de retraite sur les prix conduit à un décrochage au long de la retraite de leur pouvoir d'achat par rapport aux revenus des actifs (-22 % en 20 ans).

Fillon promet de revaloriser de 25 % en 5 ans le minimum vieillesse, de quoi le porter simplement au niveau du seuil de pauvreté.

Contre la paupérisation des retraités, d'autres choix sont possibles!

NON au catastrophisme

NON à la réforme Fillon et à sa poursuite annoncée par le gouvernement

La FSU exige pour tous, 75% du dernier traitement à 60 ans avec 37,5 annuités

Cela passe par

- l'abrogation des décrets Balladur et loi Fillon ;
- l'abandon des décotes ;
- le rétablissement des bonifications pour enfants dans la fonction publique et des mesures pour les parents ayant élevé seuls leurs enfants;
- la revalorisation des pensions.
- Le rétablissement de la CPA.

Cela passe par de nouveaux droits

- La prise en compte des périodes de temps partiels, de chômage et de précarité par un financement solidaire;
- La prise en compte des années d'études ;
- La prise en compte de la pénibilité.

La FSU refuse:

- un système de retraite à deux vitesses : le développement de l'épargne retraite pour ceux qui le peuvent et l'assistance minimale pour les autres.
- De nouvelles dégradations avec un nouvel allongement de la durée de cotisation.

Ces revendications n'ont rien d'utopique. Le gouvernement prétend qu'il n'y a pas d'autres choix que celui de l'appauvrissement des retraités.

La FSU défend d'autres choix : ceux de la solidarité entre les générations et les professions. Ils nécessitent un meilleur partage des richesses, en consacrant aux retraites une part des gains de productivité acquis par le travail des salariés.

BESOINS DE FINANCEMENT?

Pour revenir sur les mesures désastreuses de 1993 et 2003, il faut consacrer 4 à 5 points de PIB d'ici 2050, soit une augmentation des cotisations de 0,375 point par an.

C'est économiquement tout à fait possible : il faut en faire le choix politique.

Le paquet fiscal de l'été 2007 représente à lui seul 1 point de PIB.

En 2050, le pays aura doublé son PIB.

Le 29 mars, tous ensemble
POUR DES RETRAITES SOLIDAIRES,
à l'appel de la CGT et de la FSU
Rassemblements à 10h30
Decazeville Maison des Syndicats
Millau Bourse du travail
Rodez au carrefour St Etienne (Préfecture)